

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2021**

L'an deux mil vingt et un, le 11 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire salle Isabelle Aubret, sous la Présidence de Monsieur Dominique DELECOURT, Maire, en suite de convocation du 4 février 2021.

Etaient présents : Mesdames : BARIL Joëlle, CAPET Lucile, HABOURDIN Cindy, LEDOUX Gaëlle, MICHEL Sophie, RENSY Roseline, ROUZE Virginie, SADOWSKI Valérie.

Messieurs : CARPENTIER Claude, DELSERT Jean-Marc, FACHE Pierre, GALLET Maxime, HAINAUT Pascal, RAMARD David, SNAET Guillaume, VERSCHUEREN Gilles.

## Dont pouvoir

Madame Delphine FALIGANT à Monsieur Dominique DELECOURT,  
Monsieur Didier ROLLEZ à Monsieur Claude CARPENTIER

Monsieur Pierre FACHE est élu Secrétaire de séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 4 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.  
Il est ensuite passé à l'ordre du jour.

## **LES ACCUEILS DE LOISIRS 2021 (rapporteur Madame Sophie MICHEL)**

### ALSH DE PRINTEMPS :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du lundi 26 au vendredi 30 avril inclus et accueillera 80 enfants de 3 à 17 ans
  - Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction
  - 8 postes d'animateurs titulaires et 3 postes d'animateurs stagiaires doivent être créés.
- Adopté à l'unanimité.

### ALSH DE JUILLET :

- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionnera du jeudi 8 au vendredi 30 juillet inclus et accueillera 150 enfants de 3 à 17 ans
  - Madame Laurie DE SAINT ESTEBAN en assurera la direction.
  - Il est proposé de recruter 17 encadrants : 1 poste de directeur adjoint, 1 poste d'animateur surveillant de baignade, 12 postes d'animateurs titulaires et 4 postes d'animateurs stagiaires doivent être créés.
- Adopté à l'unanimité.

### **TARIFS 2021 :**

Il est proposé de reconduire les tarifs 2020 :

Pour rappel, le tarif cuinchinois est appliqué aux enfants habitants la commune ou inscrits dans ses écoles.

<u>Tarifs Cuinchynois</u> Accueil de loisirs + cantine			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	4,85€	8,25€	8,50€

<u>Tarifs Extérieurs</u> Accueil de loisirs + cantine			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	8,70€	12,10€	12,45€

<u>Tarifs Cuinchynois</u> Accueil de loisirs + cantine + camping			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	7,40€	10,80€	11,10€

<u>Tarifs Extérieurs</u> Accueil de loisirs + cantine + camping			
	Quotient familial De 0 à 617	Quotient familial De 618 à 999	Quotient familial 1 000 et plus
CAF	3,40€	0€	0€
Famille	11,20€	14,60€	15,00€

Adopté à l'unanimité.

La « Commission jeunesse » se réunira le 24 mars pour travailler sur l'organisation des centres.

### LE PROJET DE STELE COMMEMORATIVE AU PONT

Plusieurs réunions de travail ont permis d'avancer sur le projet de stèle commémorative.

Afin de valider la demande de subvention régionale, le Conseil Municipal est invité à approuver le projet.

Histoire : Pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) ont reçu l'ordre de conserver intact le pont en bois du canal d'Aire à La Bassée afin de permettre aux forces alliées de rallier le port d'Anvers le plus rapidement possible.

C'est plus de 800 FFI qui se sont succédées durant une semaine pour combattre les Allemands. Durant cette période, on déplore 38 tués ( dont 9 allemands, 14 russes, 9FFI, 2 Anglais tués (+ un officier blessé), 4 Cuinchynois) et de nombreux blessés. Les FFI ont fait plus d'un millier de prisonniers allemands qui ont été remis au GMR (Groupe Mobile Républicain).

Adopté à l'unanimité.

La stèle ( 2 mètres de large x 1.60mètres de haut) est réalisée bénévolement par Monsieur Pascal Benard. Elle comportera 3 plaques commémoratives : une française, une anglaise et une plaque inaugurale; le drapeau français, le drapeau anglais, le blason de la commune et le logo de la 7<sup>ème</sup> division blindée britannique.

La dalle a déjà été réalisée.

Un QRCode permettra d'accéder à un lien sur le site [www.cuinchy.fr](http://www.cuinchy.fr). Une description de la stèle est en cours de rédaction avec deux liens, l'un relatant les combats côté français, l'autre les combats côté anglais (du mardi 29 août au 4 septembre 1944).

Deux plaques réunissant les drapeaux anglais et français seront apposées sur le Pont de Cuinchy.

L'éclairage du monument est également prévu.

L'inauguration aura lieu le 4 septembre 2021 (en référence aux combats du 4 septembre 1944), en présence de véhicules militaires et des familles des soldats britanniques mis à l'honneur.

Le budget de cette réalisation est estimé à 4 500€ HT.

Monsieur José MOLLEDA, au nom du Club d'Histoire et des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, s'est engagé à reverser toute subvention qu'il pourrait recevoir à la commune qui finance intégralement ce projet.

## **LES DEMANDES DE REMBOURSEMENTS SUITE AUX ANNULATIONS DE LOCATIONS DE SALLES**

Suite à des annulations de locations de salles, il est nécessaire d'autoriser les remboursements suivants :

Monsieur Roger RUBY sollicite le remboursement d'un acompte de 100€ suite à l'annulation de la location de la salle des fêtes les 9 et 10 mai 2020.

Madame Marjorie BASTIEN sollicite le remboursement d'un acompte de 100€ suite à l'annulation de la location de la salle Isabelle Aubret les 20 et 21 juin 2020.

Monsieur Quentin DEMBLOCQUE sollicite le remboursement d'un acompte de 100€ suite à l'annulation de la location de la salle Isabelle Aubret les 6 et 7 février 2021.

Adopté à l'unanimité.

## **LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR LA RENOVATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE**

Une subvention de 4 245€ nous a été attribuée. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce montant afin d'en autoriser l'encaissement.

## **LA SUBVENTION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE VOIRIE RUES JJ ROUSSEAU ET BERTHELOT**

Une subvention de 4 725€ nous a été attribuée pour la réalisation de ces travaux. Le Conseil Municipal est invité à accepter ce montant. Adopté à l'unanimité.

## **LA DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE AU TITRE DE L'AIDE AUX ECOLES DE MUSIQUE**

Le Conseil Municipal est invité à autoriser le dépôt d'une demande de subvention départementale au titre des aides aux écoles de musique.

Pour rappel, une subvention de 2 520€ nous a été attribuée pour l'année 2020.  
Adopté à l'unanimité.

## **LE CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE**

En séance du 4 décembre 2020, le Conseil Municipal a été informé des négociations du CDG 62 pour maintenir le contrat groupe statutaire actuel.

Pour rappel, le CDG 62 a obtenu un maintien du contrat actuel avec hausse des cotisations de 10% (contre 30% réclamé initialement).

Le Conseil Municipal délibère, valide à l'unanimité ce renouvellement et autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat.

## **LE PROJET DE LA SOCIETE RAMERY**

Le 3 juillet 2020, la société Ramery a déposé un permis de construire pour la création d'une dalle et d'un bassin pour confinement des eaux de lavage de pommes de terre sur le site de l'ancienne centrale de Violaines.

Sur le même site, la société Ramery, représentée par Monsieur Mathieu Ramery (PDG), s'est engagée à développer un projet de centrale photovoltaïque.

Le Conseil Municipal retient favorablement ce projet de centrale photovoltaïque et apportera une attention très particulière au suivi de cet engagement.

### **PROPOSITION DE MOTION DE SOUTIEN POUR LA TRESORERIE DE DOUVRIN**

Le service des impôts de la trésorerie de Douvrin a été transféré à la trésorerie de Beuvry le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

A compter du 1er septembre 2021, c'est la gestion financière et comptable de l'ensemble des communes qui doit être transférée.

Considérant que la fermeture de la trésorerie de Douvrin éloignerait les services à la population au détriment des contribuables et des collectivités, il est proposé de prendre une motion de soutien.

Adopté à l'unanimité.

### **LES QUESTIONS DIVERSES**

#### **La situation après la Covid 19**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que les associations et les élus doivent commencer à préparer la reprise des différentes activités.

Une commune qui bénéficie d'un tissu associatif aussi important que Cuinchy, présente une vitalité supplémentaire. Il faut préserver cette richesse. Le rôle des élus sera d'inviter les différents acteurs à reprendre leurs moments de convivialité dès que cela sera possible.

Monsieur le Maire ne cache pas son inquiétude face à la morosité ambiante et estime que les rassemblements seront essentiels pour redémarrer nos activités festives et associatives.

#### **Les quatre jours de Dunkerque (rapporteur Madame Roseline RENSY)**

La 66ème édition de cette course se déroulera du 4 au 9 mai 2021. Elle passera à Cuinchy vendredi 7 mai (Route départementale 941).

La « commission sports et fêtes » se réunira prochainement afin d'évoquer plusieurs dossiers dont cette course.

#### **La demande de subvention de l'association Les Clowns de l'Espoir**

L'association Les clowns de l'Espoir, qui intervient dans les services pédiatriques pour améliorer le quotidien des enfants hospitalisés, nous sollicite pour une demande de subvention.

Après avoir apprécié les enjeux de cette association, le conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention d'un montant de 100€.

#### **L'étude sur les emplacements des containers à verres (rapporteur Monsieur Claude CARPENTIER)**

Les services de la Communauté d'agglomération ont réalisé une étude sur les containers à verres (point d'apport volontaire) de notre commune.

Sur nos six containers, trois ont été déplacés afin d'éviter les lieux isolés (étang de pêche, boulo-drome et carrefour rue Robespierre) et un a été supprimé par manque de rentabilité (nouveau monde).

Les nouveaux emplacements expérimentaux vont être analysés afin d'évaluer leur pertinence.

#### **La fin des travaux de la rue Edouard RATAJCZAK**

La remise des clefs sera programmée avant la fin du premier semestre 2021. La voirie devrait être réalisée dès que la météo le permettra.

Le Conseil Municipal sera informé prochainement de la date de l'inauguration.

### Les remerciements pour le ramassage des déchets rue des Baigneurs

- Des remerciements nous ont été adressés suite à l'intervention des Services Techniques communaux qui ont nettoyé des dépôts sauvages dans cette rue isolée.
- Suite aux courriers envoyés au Maires des 12 communes membres du Sivom de l'Artois, seule la commune de Festubert a répondu. Cette situation sera évoquée au sein du Sivom de l'Artois.
- Dans le cadre du passage des gros objets, des habitants ont sorti leurs déchets une semaine avant.

Des mails nous ont été transmis nous informant que des débris de verres et des vis sont restés sur la voie publique à l'issu du ramassage (rue Roger Salengro et rue Jules Ferry). Cette information sera remontée au service collecte de la Communauté d'agglomération.

Le projet de déchetterie est toujours à l'étude.

Monsieur le Maire tenait à informer les élus de ce manque de civisme constaté trop fréquemment. Il rappelle que tous les services de gestion des déchets sont gratuits pour nos habitants. La taxe sur les ordures n'est pas encore activée par la Communauté d'agglomération.

- La Communauté d'agglomération a informé les riverains du Nouveau Monde que le ramassage des containers se fera désormais en front à rue (RD 941) pour des raisons de sécurité. Même si cela engendre un manque de confort pour nos habitants, la sécurité des ripeurs doit être assurée en priorité.

### La réponse à la motion de soutien aux salariés de Bridgestone

Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'industrie nous a adressé une lettre suite à notre motion de soutien aux salariés de l'usine de Bridgestone

### Le correspondant défense

Comme à chaque mandat, le Conseil Municipal doit désigner un correspondant défense qui sera le contact local entre les forces armées et la Nation au sein de la commune.

Monsieur Gilles VERSCHUEREN se porte volontaire. Adopté à l'unanimité.

### Le projet de plaque commémorative de la Bataille de Loos

Durant la première guerre mondiale, lors de la 3ème bataille de Loos en Gohelle, l'armée Australienne a combattu sur notre secteur.

De nombreux mémoriaux commémorent le sacrifice des soldats français, anglais, canadiens, irlandais et écossais mais rien ne rappelle ces soldats australiens venus du bout du monde.

Un projet est en cours de réalisation par Monsieur Philippe Clerbout, passionné d'histoire d'Auchy les Mines.

L'ensemble des communes concernées par ce projet seront prochainement sollicitées pour une participation financière.

### Les élections régionales et départementales

Les dates de ces élections sont arrêtées. Elles auront lieu les 13 et 20 juin 2021. Le Conseil Municipal sera tenu informé pour la tenue du bureau de vote.

Séance levée à 20h35.

Le secrétaire de séance,



Pierre FACHE